



CULTURE



PHOTO PIERRE CULIZZI

Alors que la direction du théâtre Toursky poursuit son bras de fer avec la Ville de Marseille et que son fondateur est en grève de la faim, Jean-Marc Coppola, l'adjoint communiste au maire chargé de la Culture, publie une lettre ouverte.

LETTRE OUVERTE

À l'équipe et aux amis du Théâtre Toursky

Par Jean-Marc Coppola, adjoint au maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma



Depuis trois jours, Richard Martin s'est mis en grève de la faim. C'est une décision difficile que je regrette et qui m'inquiète ; j'ai toujours considéré et respecté l'homme et l'artiste, son travail et son histoire et il me semble essentiel aujourd'hui de rétablir la clarté des faits.

Je ne veux pas, et d'ailleurs personne à la Ville de Marseille, entrer en guerre contre quiconque. Ce serait aux antipodes de notre démarche politique au service des Marseillaises et des Marseillais : nous voulons refaire de notre ville la grande métropole culturelle, populaire et ouverte sur le monde, qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Nous avons toujours été partisans du dialogue, de la concertation, et comme nous n'avons cessé de le dire, nous sommes prêts à nous mettre autour d'une table avec l'ensemble des partenaires institutionnels, afin de trouver des solutions pour cet établissement culturel du troisième arrondissement qu'il n'a jamais été question de fermer.

Dans cette démarche, et dans un souci d'apaisement, je ne répondrai ni au mépris, ni aux insultes. J'ai toujours privilégié la discussion sereine au rapport de force, et je suis inquiet de l'atteinte à la santé que constitue une grève de la faim. Une action disproportionnée au regard de l'enjeu, car une baisse de subvention ne vaut pas de mettre en jeu sa vie.

Bien sûr, l'art nécessite parfois de s'affranchir des cadres et des règles, et je serai toujours un partisan de la li-



Jean-Marc Coppola. PHOTO MEH

berté totale de création.

En revanche, la gestion d'une salle de spectacle, située dans un bâtiment municipal, et financée à 75% par de l'argent public, ne peut s'émanciper de règles, de contraintes et d'attention.

Aujourd'hui, il est de la responsabilité de la Ville d'assurer la pérennité et de penser à l'avenir de ce lieu, comme il est de ma responsabilité de veiller à l'avenir de l'ensemble du secteur culturel marseillais.

En 2022, nous avons pris la décision de rééquilibrer les subventions accordées aux établissements culturels, pour remettre de l'égalité et de l'équité dans

« Il n'a jamais été question de fermer le théâtre, ni de chasser quiconque. Nous n'avons qu'un seul intérêt : celui de développer et de faire vivre cette structure »

nos choix budgétaires. Cette décision, nécessaire pour rétablir de l'équilibre entre les acteurs culturels, a été largement comprise et acceptée au sein du secteur culturel, porté par cette solidarité qui le caractérise.

Plus de 160 nouvelles structures, projets, des équipes artistiques émergentes ou confirmées, représentant une diversité de projets, d'origines et d'esthétiques, en ont bénéficié, et nous avons rétabli un nécessaire équilibre pour que tous puissent en profiter. C'est ce nécessaire équilibre qui nous a poussés en 2022 à réduire de 80 000 euros - sur plus d'un million - la subvention accordée à la compagnie Richard Martin, l'une des structures culturelles ayant par ailleurs été la moins touchée par ces baisses.

En 2023, malgré ces contraintes budgétaires, nous maintenons d'ailleurs le même niveau global de soutien à la création et à l'action culturelle.

Vient maintenant la question de l'occupation du lieu.

Il n'a jamais été question de fermer le théâtre, ni de chasser quiconque. Nous n'avons qu'un seul intérêt : celui de développer et de faire vivre cette structure sur le plan local, national et international.

Aujourd'hui, nous devons nous mettre en conformité avec la loi. La compagnie Richard Martin occupe le théâtre sans titre depuis 2014, et il convient de régulariser cette situation. Par souci d'apaisement, nous proposons donc à la Compagnie Richard Martin de signer une Convention d'Occupation Temporaire.

Cette signature sera la première étape d'une réflexion à laquelle nous voulons convier l'ensemble des acteurs impliqués pour écrire l'avenir de ce lieu culturel.

Travailler ensemble, réfléchir, construire un projet, voilà notre seul objectif.

Monsieur Martin est à la tête de cette Compagnie qu'il a fondée et qui occupe ce théâtre depuis 52 ans.

Ce théâtre, il le connaît, il l'aime et il partage je l'espère notre envie de le voir rayonner.

Je lui demande simplement de ne pas se mettre en danger, et d'accepter la concertation que nous n'avons jamais cessé de lui proposer.